



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

TGV Est

Question au Gouvernement n° 1808

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Andre Rossinot.

M. Andre Rossinot. Monsieur le president, mes chers collegues, ma question s'adresse a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme et, au-dela, au Premier ministre et a plusieurs membres du Gouvernement. Il concerne un grand dossier d'aménagement du territoire, dossier national et a vocation europeenne: le TGV-Est europeen.

Alors qu'une declaration d'utilite publique a ete courageusement signee par le Gouvernement, nous entendons aujourd'hui les choses les plus contradictoires, ce qui me conduit, monsieur le ministre, a vous poser les questions suivantes.

Premierement, la ligne Paris-Strasbourg avec ouverture sur Sarrebruck donnera-t-elle vraiment un jour une dimension europeenne a ce projet ?

Deuxiemement, serons-nous relies directement a l'interconnexion autour de la region parisienne ? Car il ne suffit pas d'etre sur une ligne TGV, il faut etre dans le reseau TGV.

Troisiemement, on entend tout et n'importe quoi sur la technique dite «pendulaire». Des cours de mise a niveau acceleree s'imposent. Le train pendulaire, cela existe, cela ne depasse pas 160 kilometres a l'heure. Le TGV pendulaire, dont la SNCF ne s'est pas enquis pendant des decennies, deviendrait aujourd'hui la panacee alors que personne ne sait quand circuleront les premieres rames, au mieux en 2002 ou 2003 !

M. Denis Jacquat. Tres bien !

M. Andre Rossinot. Il y a aussi des rapports, et des critiques: nous ne parviendrions pas a le financer, dit-on. Rappelons tout de meme que, avec les dettes du Credit lyonnais, on financerait quatre TGV-Est europeens ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

A l'inverse, quand on voit les deux milliards depenses par la SNCF pour le systeme SOCRATE, avec les resultats que l'on sait, on peut s'interroger sur la pertinence des rapports technocratiques qui nous sont remis ! L'aménagement du territoire est une grande ambition. Dans le contexte difficile que nous connaissons, ce ne peut etre une affaire d'inspecteur des finances ou d'ingenieur general des ponts et chaussees.

(Applaudissements sur bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le depute, dans le cadre de la realisation des grandes infrastructures ferroviaires, le TGV-Est est une priorite pour le Gouvernement. Le President de la Republique s'y est engage. Il l'a reaffirme tout recemment par ecrit au president de votre assemblee, M. Philippe Seguin. Le Premier ministre l'a confirme a plusieurs reprises et tout dernièrement lors de sa declaration de politique generale. Le Gouvernement travaille activement sur ce dossier et, vous l'avez remarque, la declaration d'utilite publique a ete prise en temps utile.

Le Gouvernement a confie une mission a l'inspection generale des finances et au conseil general des ponts et chaussees.

M. Jean-Yves Le Deaut. On est sauve !

M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Le rapport realise par MM. Blanc et

Brossier vient de m'être remis. Comme je m'y étais engagé, il sera rendu public. Je viens de l'adresser en priorité aux différents parlementaires concernés.

Vous m'avez posé deux questions précises: le Paris-Strasbourg aura-t-il une ouverture européenne ? La réponse est oui. Une interconnexion est-elle prévue ? La réponse est également oui.

Je vous annonce enfin, pour éviter toute ambiguïté, que j'organise dans les jours qui viennent au ministère une réunion qui rassemblera tous les parlementaires concernés et tous les responsables des collectivités territoriales qui s'intéressent de près à ce dossier très important. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. André Rossinot.

M. André Rossinot. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme et, au-delà, au Premier ministre et à plusieurs membres du Gouvernement. Il concerne un grand dossier d'aménagement du territoire, dossier national et à vocation européenne: le TGV-Est européen.

Alors qu'une déclaration d'utilité publique a été courageusement signée par le Gouvernement, nous entendons aujourd'hui les choses les plus contradictoires, ce qui me conduit, monsieur le ministre, à vous poser les questions suivantes.

Premièrement, la ligne Paris-Strasbourg avec ouverture sur Sarrebruck donnera-t-elle vraiment un jour une dimension européenne à ce projet ?

Deuxièmement, serons-nous reliés directement à l'interconnexion autour de la région parisienne ? Car il ne suffit pas d'être sur une ligne TGV, il faut être dans le réseau TGV.

Troisièmement, on entend tout et n'importe quoi sur la technique dite «pendulaire». Des cours de mise à niveau accélérée s'imposent. Le train pendulaire, cela existe, cela ne dépasse pas 160 kilomètres à l'heure. Le TGV pendulaire, dont la SNCF ne s'est pas enquise pendant des décennies, deviendrait aujourd'hui la panacée alors que personne ne sait quand circuleront les premières rames, au mieux en 2002 ou 2003 !

M. Denis Jacquat. Très bien !

M. André Rossinot. Il y a aussi des rapports, et des critiques: nous ne parviendrions pas à le financer, dit-on. Rappelons tout de même que, avec les dettes du Crédit lyonnais, on financerait quatre TGV-Est européens ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

À l'inverse, quand on voit les deux milliards de dépenses par la SNCF pour le système SOCRATE, avec les résultats que l'on sait, on peut s'interroger sur la pertinence des rapports technocratiques qui nous sont remis ! L'aménagement du territoire est une grande ambition. Dans le contexte difficile que nous connaissons, ce ne peut être une affaire d'inspecteur des finances ou d'ingénieur général des ponts et chaussées.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le député, dans le cadre de la réalisation des grandes infrastructures ferroviaires, le TGV-Est est une priorité pour le Gouvernement. Le Président de la République s'y est engagé. Il l'a réaffirmé tout récemment par écrit au président de votre assemblée, M. Philippe Seguin. Le Premier ministre l'a confirmé à plusieurs reprises et tout dernièrement lors de sa déclaration de politique générale. Le Gouvernement travaille activement sur ce dossier et, vous l'avez remarqué, la déclaration d'utilité publique a été prise en temps utile.

Le Gouvernement a confié une mission à l'inspection générale des finances et au conseil général des ponts et chaussées.

M. Jean-Yves Le Deaut. On est sauvé !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Le rapport réalisé par MM. Blanc et Brossier vient de m'être remis. Comme je m'y étais engagé, il sera rendu public. Je viens de l'adresser en priorité aux différents parlementaires concernés.

Vous m'avez posé deux questions précises: le Paris-Strasbourg aura-t-il une ouverture européenne ? La

reponse est oui. Une interconnexion est-elle prevue ? La reponse est egalement oui.

Je vous annonce enfin, pour eviter toute ambiguïte, que j'organise dans les jours qui viennent au ministere une reunion qui rassemblera tous les parlementaires concernes et tous les responsables des collectivites territoriales qui s'interessent de pres a ce dossier tres important. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Rossinot André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1808

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 1996, page 5179

Réponse publiée le : 9 octobre 1996, page 5179

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 1996